

Depuis 2016, le Collège doctoral de PSL coordonne chaque année, pour l'Université PSL, l'enquête Emploi IpDoc relative au devenir professionnel des docteurs PSL un an et trois ans après leur soutenance de thèse. En collaboration avec les 11 établissements de PSL et les 29 écoles doctorales de PSL, le Collège doctoral collecte les données issues des questionnaires complétés par les docteurs, en vue de leur restitution sur différents périmètres (PSL, établissements, écoles doctorales).

Cette enquête permet à l'Université PSL de connaître plus finement l'insertion professionnelle de ses docteurs sur plusieurs années. Elle constitue par ailleurs un outil de pilotage capital, utilisé par le Collège doctoral, pour adapter continuellement son offre de formations transversales et professionnalisantes à destination des doctorants PSL.

Devenir professionnel des docteurs 2019 de l'Université PSL

Note méthodologique

L'enquête IpDoc est une étude nationale coordonnée par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Le collège doctoral transmet au préalable certaines informations au MESRI en vue du paramétrage de la plateforme en ligne (numéro des écoles doctorales, UAI des établissements PSL, etc.), puis pilote l'envoi du questionnaire aux docteurs de décembre 2020 à juin 2020, en collaboration avec tous les établissements de PSL. De ce fait, le collège doctoral s'assure du suivi des réponses pour optimiser la collecte de données. Ensuite, le dépouillement est conduit en collaboration étroite avec la cellule d'aide au pilotage de PSL.

La présente étude vise le suivi du devenir professionnel des docteurs diplômés en 2019, un an après leur soutenance de thèse.

Descriptif de la population ciblée et de celle ayant répondu à l'enquête

Cette enquête cible les **462 docteurs diplômés en 2019 par l'Université PSL**, ayant préparé leur doctorat dans un établissement de PSL. Parmi eux, 60,2% des docteurs sont de nationalité française et on compte 60,4% d'hommes sur l'ensemble.

355 docteurs ont répondu partiellement au questionnaire soit **76,8%** de la cohorte 2019. 328 docteurs ont complété l'enquête jusqu'à la dernière question soit un taux de retour de **71%** de la population interrogée (A titre de comparaison, le taux de réponse était de 63,6% lors de l'enquête à n+1 effectuée l'année dernière sur la promotion 2018 des docteurs PSL).

Tableau 1 : Répartition des effectifs

Nom de l'établissement	Nombre de diplômés	Pourcentage de diplômés sur l'ensemble	Nombre de répondants	Taux de réponse par établissement
Ecole normale supérieure	99	21,4%	75	75,8%
Ecole des Mines de Paris	83	18,0%	63	75,9%
Université Paris-Dauphine	76	16,5%	46	60,5%
EPHE	75	16,2%	48	64,0%
ESPCI	47	10,2%	42	89,4%
ENS de Chimie Paris	32	6,9%	15	46,9%
Observatoire de Paris	19	4,1%	12	63,2%
Institut Curie	13	2,8%	12	92,3%
Collège de France	5	1,1%	4	80,0%
Ecole nationale supérieure des beaux arts	5	1,1%	3	60,0%

Ecole nationale supérieure des arts décoratifs	3	0,6%	3	100,0%
Ecole nationale des Chartres	3	0,6%	3	100,0%
Extérieur PSL	2	0,4%	2	100,0%
Total	462	100,0%	328	71,0%

Tableau 2 : Répartition des répondants par discipline

Discipline majeure	Pourcentage	Répartition par genre	
		Homme	Femme
Sciences de la société	14,5%	58,0%	42,0%
Sciences du vivant	11,8%	39,0%	61,0%
Sciences et leurs interactions	54,9%	68,9%	31,1%
Sciences humaines	18,8%	43,1%	56,9%
Total	100,0%	59,0%	41,0%

Les docteurs répondants issus de la discipline « Sciences et leurs interactions » sont les mieux représentés avec 54,9% de la réponse totale à cette enquête. Parmi les docteurs ayant participé à l'enquête, on dénombre 59% d'hommes et 41% de femmes. La discipline où les femmes répondantes sont les mieux représentées est « Sciences du vivant » avec 61%. « Sciences et leurs interactions » est la discipline où les hommes sont les plus nombreux (68,9%).

Profil des docteurs répondants

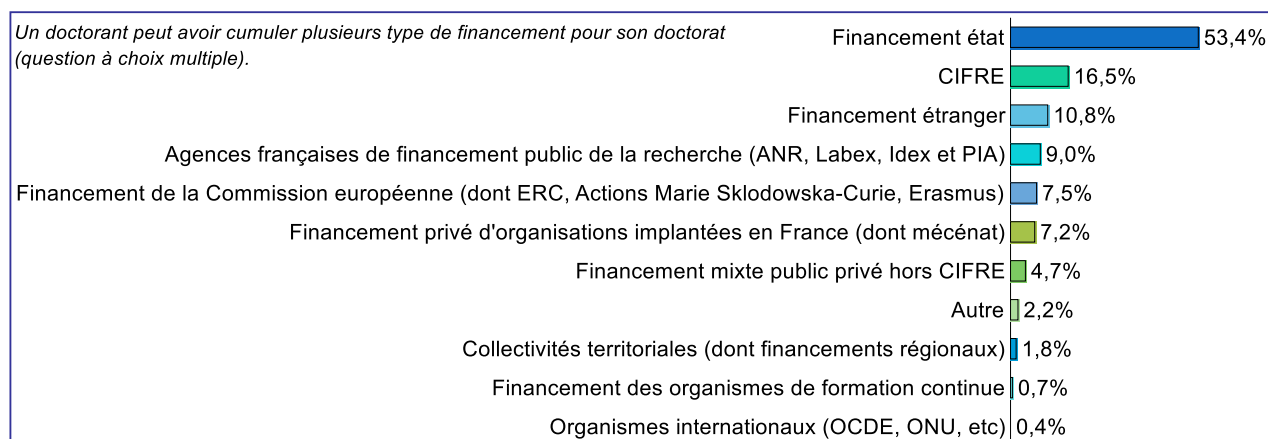
61,8% des docteurs sont de nationalité française et 38,2% de nationalité étrangère. Parmi ces derniers, 13,6% sont européens et 24,6% extra-européens.

En ce qui concerne le titre d'accès au doctorat, les répondants ont en majorité un master, DEA ou DESS (63,6%). Parmi eux 5,3% l'ont obtenu en Europe (hors France) et 6,7% à l'étranger (hors Europe).

Le diplôme ayant permis d'accéder au doctorat est majoritairement obtenu en France et ce pour 82,1% des répondants. 51,7% des répondants déclarent avoir obtenu un diplôme français de master (ou DEA ou DESS) avant leur entrée en thèse. 22,5% sont titulaires d'un diplôme d'ingénieur français. 17,9% ont obtenu un diplôme à l'étranger.

Parcours doctoral

88,6% des docteurs ont bénéficié d'un financement spécifique pour leur thèse. Pour 53,4% d'entre eux, il s'agit d'un financement de l'état (c'est-à-dire d'un financement provenant d'un ministère, d'une grande école ou d'un organisme de recherche). 16,5% des répondants ont bénéficié d'un contrat CIFRE.



L'étude révèle que 43,8% des docteurs interrogés ont effectué des vacances ou des missions complémentaires rémunérées dans l'enseignement (hors contrat ATER) pendant leur thèse. En comparaison, ce taux était de 38,4% sur la promotion 2018 (interrogée un an après thèse),

9,5% des docteurs étaient en cotutelle internationale de thèse (dont une majorité de femmes), principalement sur le périmètre européen. Ce chiffre est en baisse en comparaison avec les données collectées lors de la précédente enquête. L'enquête portant sur la promotion 2018 (interrogée un an après la thèse) montrait en effet 12% de répondants en cotutelle internationale de thèse. L'Italie reste le pays le mieux représenté avec 10 docteurs répondants de la promo 2019 (18 docteurs relevant de la promotion 2018). La discipline « Sciences humaines » est la plus représentée cette année.

En complément, il faut noter que 15,2% des répondants ont effectué une mobilité internationale d'au moins 3 mois pendant leur doctorat, ils sont principalement issus de la discipline « Sciences et leurs interactions ».

Enfin, 3,1% ont obtenu leur doctorat par validation des acquis de l'expérience, ce qui correspond à 19 répondants. On en comptait 5 lors de la dernière enquête. Il s'agit dans les deux cohortes de doctorants étrangers en majorité.

Entrée sur le marché du travail

En moyenne, les docteurs déclarent avoir trouvé un emploi 2,7 mois après leur soutenance de thèse. Ce chiffre est légèrement inférieur à celui relevé lors de la précédente enquête (3,2 mois), portant sur la cohorte 2018 interrogée dans les mêmes conditions. Les docteurs issus du domaine « Sciences de la société » s'insèrent relativement plus rapidement que ceux issus des autres disciplines, avec un temps moyen d'accès à l'emploi de 2,1 mois. Les femmes accèdent à leur premier emploi dans un délai de 3 mois après leur soutenance. Le temps de recherche d'emploi est de 2,5 mois environ pour les hommes sur le périmètre de PSL.

Tableau 3 : Délai moyen en mois d'accès au premier emploi après l'obtention du doctorat

Discipline	Homme	Femme	Total
Sciences de la société	2,2	2,0	2,1
Sciences du vivant	2,4	3,4	3,0
Sciences et leurs interactions	2,5	3,2	2,7
Sciences humaines	2,9	3,1	3,0
Total	2,5	3,0	2,7

De manière globale, 50,4% des répondants trouvent leur premier emploi en candidatant à une offre d'emploi et 41,7% via leur réseau professionnel.

Parmi eux, les femmes sollicitent davantage les organismes tels que Pôle emploi ou l'APEC et se rendent plus fréquemment dans des salons ou des forums professionnels.

Les docteurs issus de la discipline « Sciences et leurs interactions » privilégient les réseaux sociaux pour leur recherche d'emploi et ont souvent l'opportunité d'être embauchés par leur entreprise lorsqu'ils bénéficient d'une CIFRE. Les docteurs répondants cette année à l'enquête et issus de la discipline « Sciences humaines » ont recours davantage aux concours. Enfin les docteurs provenant de « Sciences de la société » se rendent plus dans des forums et des salons professionnels, alors que les diplômés issus de la discipline « Sciences du vivant » font appel à des organismes, tels que Pôle Emploi ou l'APEC.



Situation de l'emploi au 1^{er} décembre 2020, soit un an après la soutenance

A la date du 1^{er} décembre 2020 soit un an après la soutenance, 87,2% des répondants sont en emploi. Les docteurs identifiés dans le domaine « Sciences et leurs interactions » semblent s'insérer plus facilement avec 90,7%.

Tableau 4 : Situation au 1^{er} décembre 2020 soit un an après la soutenance

	En emploi	Promesse d'embauche	En recherche d'emploi	Ne cherche pas	Total
Sciences de la société	88,0%	2,0%	8,0%	2,0%	100,0%
Sciences du vivant	87,8%	4,9%	4,9%	2,4%	100,0%
Sciences et leurs interactions	90,7%	4,4%	3,8%	1,1%	100,0%
Sciences humaines	76,2%	3,2%	17,5%	3,2%	100,0%
Genre					
Homme	89,4%	2,5%	7,1%	1,0%	100,0%
Femme	84,2%	5,8%	7,2%	2,9%	100,0%
Total	87,2%	3,9%	7,1%	1,8%	100,0%

88,4% des répondants ont occupé au moins un emploi entre l'obtention de leur doctorat et le 1^{er} décembre 2020. La plupart (75,5%) a conservé ce premier emploi obtenu à la date du 1^{er} décembre 2020.

42,3% de répondants ont obtenu un contrat à durée indéterminée ou assimilé (42,2% l'an dernier, lors de l'enquête visant la cohorte 2018, un an après thèse). Les CDD dans un laboratoire académique ou une entreprise représentent 34,6% des contrats des répondants 2019 (34,8% de la cohorte répondante 2018).

Type d'entreprise

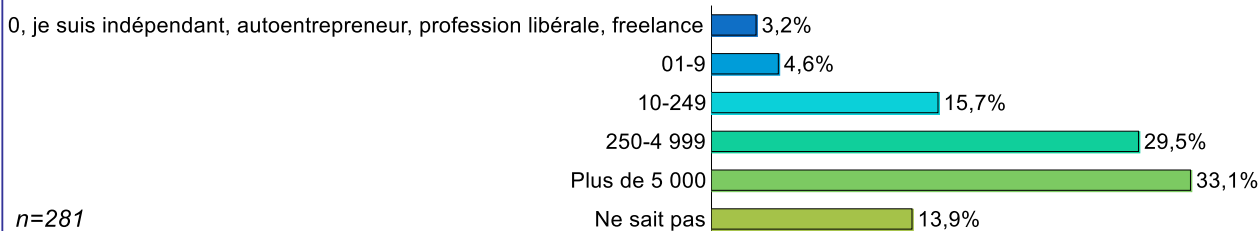
42,1% des docteurs travaillent dans la fonction publique, 36,5% dans des entreprises privées. Les docteurs issus de la discipline « Sciences humaines » sont 69,6% dans le secteur public (les plus représentés du périmètre PSL). Dans le secteur privé, c'est le domaine « Sciences et leurs interactions » qui est le plus représenté (46,6%).

Tableau 5 : Type d'entreprise

Discipline	Fonction publique	Entreprise privée	Autre	Total
Sciences de la société	37,2%	30,2%	32,6%	100,0%
Sciences du vivant	48,6%	25,7%	25,7%	100,0%
Sciences et leurs interactions	34,2%	46,6%	19,3%	100,0%
Sciences humaines	69,6%	15,2%	15,2%	100,0%
Genre				
Homme	41,8%	34,1%	24,1%	100,0%
Femme	42,6%	40,0%	17,4%	100,0%
Total	42,1%	36,5%	21,4%	100,0%

Sur l'ensemble des docteurs en emploi, se dessine une tendance à intégrer des structures ayant un nombre conséquent de salariés : 29,5% pour les structures comptant entre 250 et 4999 salariés et 33,1% pour celles de plus de 5000 salariés.

Taille de la structure qui emploie le docteur



Principales activités exercées

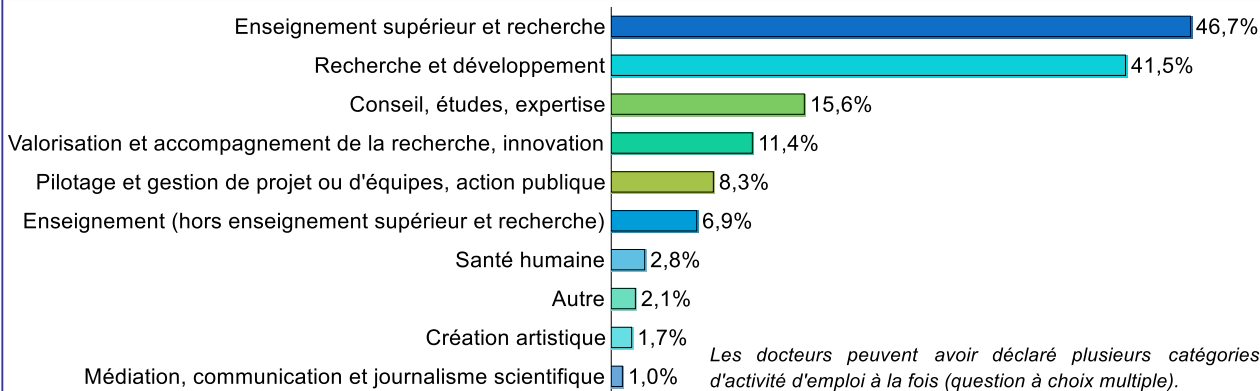
Le secteur d'activité majoritairement représenté est « Enseignement, recherche et R&D » avec 62,1% des docteurs répondants en emploi.

Dans la grande majorité des cas (63,1%), le doctorat est un diplôme requis pour accéder au poste occupé. Ce taux est plus élevé pour docteurs répondants exerçant leur fonction à l'étranger.

Tableau 6 : Secteur d'activité principale

Secteur d'activité principal	Homme	Femme	Total
Enseignement, recherche, R&D	64,1%	59,1%	62,1%
Industries, construction, production et distribution d'énergie et d'eau	13,8%	13,9%	13,8%
Activités spécialisées, scientifiques ou techniques, dont informatique, hors R&D	9,6%	8,7%	9,2%
Santé humaine et action sociale	2,4%	7,0%	4,3%
Administration publique et organismes internationaux	2,4%	6,1%	3,9%
Activités financières et d'assurance, activités immobilières	3,0%	1,7%	2,5%
Arts, spectacles et activités récréatives	2,4%	2,6%	2,5%
Agriculture, sylviculture, pêche, aquaculture	1,2%	0,0%	0,7%
Commerce, transport, hébergement et restauration	1,2%	0,0%	0,7%
Autre	0,0%	0,9%	0,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Catégories d'activités de l'emploi



Responsabilités dans l'emploi

59,3% des répondants travaillent dans un contexte international. Ce chiffre est en baisse par rapport à l'enquête menée sur la promotion 2018 (64,8%).

49,5% des docteurs 2019 PSL répondants ont des responsabilités de chef de projet ; 45,8% des activités d'encadrement de personnels et enfin 27,4% la gestion d'un budget. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à mener des fonctions de chef de projet.

Rémunération

Le salaire mensuel net moyen avant imposition (hors primes) est de 4 037,30€ ; ce pour 250 docteurs ayant communiqué cette information dans le questionnaire. 8 personnes ont renseigné un salaire mensuel net avant imposition (hors primes et /ou treizième mois) supérieur à 10 000,00 €. Par ailleurs, le salaire net mensuel maximal déclaré s'élève à 60 000€.

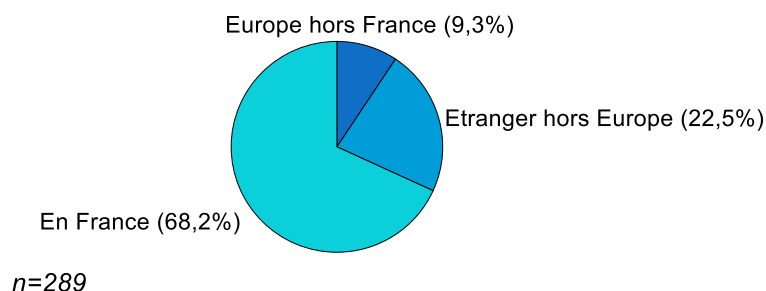
Enfin, le salaire mensuel net médian avant imposition (hors primes) est donc de 2 684€ (2 550,00€ relevé lors de l'enquête précédente).

Les salaires des docteurs exerçant à l'étranger sont les plus élevés (avec un salaire mensuel net moyen avant imposition (hors primes) : 5 932,99€ pour 75 répondants ; celui des docteurs exerçant en France est de 3 231,28€ pour 174 répondants. Le salaire mensuel net médian avant imposition (hors primes) est de 3 383,00€ pour les docteurs exerçant à l'étranger et de 2 484,00€ pour ceux exerçant en France.

Lieu de travail

68,2% des docteurs travaillent en France. 93 docteurs travaillent à l'étranger. Parmi eux, 76 déclarent avoir choisi de travailler à l'étranger. 58 ont l'intention de revenir travailler en France après cette expérience.

Lieu de travail



Satisfaction des docteurs vis-à-vis de leur situation professionnelle

45,5% des docteurs 2019 répondants affirment être satisfaits de manière générale de leurs conditions de travail. La rémunération est un facteur de satisfaction manifeste cette année (53,4% cette année et 45,3% l'an passé). 47,7% des docteurs répondants déclarent être très satisfaits de l'adéquation du poste occupé avec leur diplôme (51,4% l'an passé). 43,4% se réjouissent des perspectives d'évolution ou des opportunités offertes par le poste occupé et 42% sont très satisfaits de l'ouverture internationale et interdisciplinaire offerte par le poste occupé (49,6% l'an dernier).

Tableau 7 : Satisfaction de l'emploi

	Très satisfait	Satisfait	Insatisfait	Très insatisfait	Total
Situation professionnelle de manière générale	42,7%	45,5%	9,8%	2,1%	100,0%
Adéquation de cet emploi avec votre doctorat	47,7%	41,7%	8,8%	1,8%	100,0%
Perspectives d'évolution ou des opportunités que vous ouvre cet emploi	31,9%	43,4%	17,9%	6,8%	100,0%
Ouverture (internationale, interdisciplinaire, etc.) que vous apportent vos activités	42,0%	41,7%	13,4%	2,8%	100,0%
Rémunération	23,0%	53,4%	16,6%	7,1%	100,0%

Conclusion

Malgré le contexte sanitaire particulier en 2020, les indicateurs issus de cette étude sont positifs. Le taux d'emploi des docteurs 2019 (un an après leur soutenance de thèse) est très satisfaisant : 87,2% sur le périmètre PSL et jusqu'à 90,7% pour la discipline « Sciences et leurs interactions ». 42,3% des docteurs PSL accèdent à un CDI ou assimilé, un an après leur soutenance de thèse. Il faut noter par ailleurs un délai de recherche d'emploi (2,7 mois en moyenne) réduit par rapport à l'an dernier et des rémunérations déclarées par les docteurs PSL, plus élevées que celles observées l'an dernier. L'évaluation globale de la satisfaction de l'emploi est meilleure dans l'ensemble.

